



Compte-rendu de la réunion du Comité interministériel à l'intégration

Mercredi, le 16 décembre 2020, 9h30, Webex

Présents : M. Sylvain Besch (Cefis), M. Jacques Brosius (MiFa-Di), Mme Nadine Conrardy (Croix-Rouge), Mme Anne Daems (MiFa-Di), Mme. Nadine Erpelding (MC), Mme Sepideh Gorginpour (ONA), Mme Anita Helpiquet (CLAE), Mme Conny Heuertz (MiFa-Di), Mme Cynthia Jaerling (ONA), M. Steve Keiser (MI), M. Marc Konsbruck (MiFa), Mme Cathrin Nordmo (ML), M. Laurent Peusch (ADEM), Mme Isabelle Reinhardt (MESR), Mme Elisabeth Reisen (MENJE), M. Yves Schmidt (Caritas), Mme Aurélie Spigarelli (MFP), M Claude Tremont (MTEESS), M. Christopher Witry (MEGA), Mme Yeliz Yorcu (MiFa-Di), Mme Laura Zuccoli (ASTI)

Excusés : M. Alain Bliss (MAEE/Direction de l'immigration), Mme Diane Dupont (ML), M. Yves Huberty (MJ), Mme Anne-Catherine Lorrang (MFP), M. Nariman Nouri (MS), M. Laurent Solazzi (ME)

1. Mot de bienvenue et introduction

M. Brosius a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes à la visioconférence et a donné des explications quant à l'objectif de la réunion et à l'ordre du jour. Le comité interministériel s'est tenu pour la première fois en comité élargi en associant cinq représentants de la société civile.

Il a été retenu de garder le luxembourgeois comme langue véhiculaire de la réunion, mais chaque participant peut s'exprimer dans la langue dans laquelle il se sent à l'aise.

2. Présentation du Plan Communal d'Intégration (PCI) par Mme Anne Daems

Mme Anne Daems a présenté le Plan Communal d'Intégration (PCI) 2.0, nouveau concept d'accompagnement des communes.

Le nombre de PCI en place montre les limites de l'instrument actuel. En effet, seules deux des 102 communes du Grand-Duché ont formellement validé leur PCI par le conseil communal, à savoir la Ville de Luxembourg et Esch-sur-Alzette. Une trentaine de communes sont en phase d'élaboration ou ont l'intention d'élaborer un tel plan.

Le concept du PCI a donc été repensé en profondeur : le MiFa-Di propose aux communes pilotes de s'engager dans un *processus pluriannuel et dynamique en 5 étapes* permettant ainsi



d'avoir des résultats rapides, visibles et tangibles. Ce processus met l'accent sur *la participation, l'inclusion et la communication*.

- *Etape 1 : Engagement politique*

Il s'agit d'un engagement réciproque : La commune s'engage à mettre en œuvre le processus et le MiFa-Di s'engage à accompagner cette commune dans le processus.

- *Etape 2 : Etat des lieux*

Sur base de statistiques, fiches projets et éventuellement des consultations auprès de la population.

- *Etape 3 : Ateliers citoyens*

Suite à l'identification des besoins, des ateliers citoyens permettront de prioriser les thèmes à traiter et d'identifier des actions à mettre en place.

Pour permettre aux communes de se lancer rapidement dans l'action, le MIFA-DI a identifié trois thèmes prioritaires : *langues, accès à l'information et activation des associations/bénévolat*.

- *Etape 4 : Actions*

Une première action décidée sera mise en place rapidement après l'atelier pour ainsi illustrer le dynamisme du processus et motiver les gens de rester engagés/de s'engager.

- *Etape 5 : Evaluation*

En fin d'année, un bilan permettra d'apprécier les étapes réalisées et de décider de la suite. L'on pourrait également inclure un mini-sondage d'appréciation à cette étape.

Une collaboration est prévue avec 7 communes (Clervaux, Hobscheid, Junglinster, Kopstal, Roeser, Strassen, Wiltz) et un syndicat intercommunal regroupant 11 communes (De Réidener Kanton et Mertzig) pendant la phase pilote, débutant en 2021.

Les commissions consultatives communales d'intégration (CCCI) feront partie du comité de suivi qui sera mis en place dans chaque commune pour accompagner le processus.

Les différentes étapes du processus seront mises en œuvre par le MIFA-DI en étroite collaboration avec les partenaires conventionnés du MIFA-DI.

Mme Anne Daems a invité les ministères membres du comité interministériel à s'associer aux thèmes et projets qui pourraient les intéresser.

Une discussion a été menée sur le recueil de statistiques. Comme il est difficile d'établir des statistiques surtout dans des communes de petite taille, il pourrait être envisagé de créer un template/une base pour aider les communes pour définir comment et où aller chercher ces données. Le CEFIS accompagnera les communes pendant la deuxième étape du PCI et les communes pourront être déchargées avec la proposition d'une série d'indicateurs du Statec, SIGI, CTIE.



M. Brosius a informé les membres sur le projet d'élaboration d'un flyer qui sera mis à disposition des communes pour informer la population sur les différentes étapes du PCI et comment s'impliquer dans le processus en tant que citoyen.

Il a également donné une vision d'ensemble des travaux déjà réalisés et souligné l'importance de synergies entre communes et l'échange de bonnes pratiques.

L'accent a été mis sur le travail en réseau au sein du Ministère mais aussi sur la collaboration avec les autres ministères. Au sein du Ministère, des discussions ont lieu régulièrement avec les différentes divisions sur la mise en œuvre d'actions communes. Au niveau communal, mais aussi au niveau du Plan d'action national (PAN), il serait intéressant de lier certains thèmes et de collaborer davantage avec les autres ministères.

3. Présentation de l'avant-projet de loi en faveur de l'accueil, de l'orientation, de l'intégration et de l'accompagnement des élèves nouvellement arrivés portant création du Service de l'intégration et de l'accueil (SIA), par Mme Elisabeth Reisen

Le MENJE envisage de se doter d'un service spécialement chargé de l'intégration et de l'accueil des enfants d'origine étrangère, nouvellement arrivés au Luxembourg.

Ses missions engloberont et dépasseront celle de l'actuelle Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants (CASNA) :

- Accueil de enfants primo-arrivants
- Sensibilisation et information
- Suivi des élèves sur quatre années
- Accompagnement régulier des écoles
- Formation des enseignants
- Documentation et recherche

L'objectif du projet consiste en une prise en charge systématique de l'ensemble des élèves nouvellement arrivés, afin de garantir un accueil, une orientation, un soutien pour l'intégration scolaire et sociale et un accompagnement scolaire équitable.

Le suivi de l'élève primo-arrivant se fera sur quatre années et a comme finalité d'adapter le parcours scolaire, si besoin en est, et d'éviter ainsi le décrochage scolaire.

La formation initiale et continue des enseignants ainsi que différents projets de sensibilisation à l'interculturalité et au multilinguisme, organisés par le nouveau service, contribueront à une meilleure prise en charge de cette population scolaire.



A la fin de la présentation de Mme Elisabeth Reisen, une discussion a été menée au sujet de l'accompagnement des jeunes et plus particulièrement au sujet des difficultés auxquelles les adolescents (primo-arrivants ou résidents depuis peu) sont confrontés à la recherche d'un apprentissage/d'un patron. Le suivi renforcé permettrait à ces adolescents de mieux maîtriser le vocabulaire professionnel et de faciliter l'insertion professionnelle.

Une suggestion a été faite pour présenter le nouveau service, une fois mis en place, auprès des responsables des foyers. Beaucoup d'élèves (enfants DPI) sont logés dans des structures de la Caritas et le travail en réseau est particulièrement important.

La Maison de l'orientation dispose de différents services regroupés qui s'occupent de l'orientation comme le CePAS, SNJ, ADEM-OP (Service d'Orientation Professionnelle de l'ADEM) et il existe une très bonne collaboration entre ces différents services.

4. Point sur l'actualité

M. Brosius a fait le bilan sur l'actualité au niveau européen, national et régional.

- Au niveau européen : [Un nouveau plan d'action en faveur de l'intégration et de l'inclusion \(pour la période de 2021 à 2027\)](#) a été récemment publié par la Commission Européenne.

- Au niveau national : Une consultation écrite a été lancée dans le cadre de la révision de la loi sur l'intégration auprès de 160 acteurs clés (dont 102 communes), et jusqu'à présent, il y a eu +/- 60 retours. Beaucoup de communes ont réagi à l'appel à consultation, ce qui montre que l'intégration est considérée comme un sujet important au niveau local.

M. Brosius remercie tous ceux qui ont répondu et explique que les acteurs ont été contactés en vue d'obtenir leur accord sur le point de rendre public les avis, d'ici la fin de l'année.

La prochaine étape consiste dans l'organisation de focus groups qui se tiendront en janvier et février 2021 et permettront des échanges supplémentaires.

- Au niveau régional /local : La 5e réunion du **Groupe d'Echange et de Soutien** en matière d'intégration au niveau Local (GRESIL) aura lieu le 27 janvier 2021 par visioconférence sur Webex. Le thème abordé lors de ce GRESIL est « *La communication digitale au service des communes et des citoyens* ». Une invitation au Comité interministériel sera envoyée le 16.12.

- Divers :

- Etude OCDE : Depuis sept mois, l'OCDE est chargée par le Département de l'intégration, de mener une réflexion sur la révision de la loi sur l'intégration, d'un point de vue international et en mettant l'accent sur les bonnes pratiques d'autres pays.



- Programmes d'intégration PIA (Parcours d'intégration accompagné) / CAI (Contrat d'accueil et d'intégration) :
Dans le cadre du CAI, 30 formateurs pour l'animation des cours d'instruction civique ont été formés. 6 de ces formateurs ont reçu une formation spécifique leur permettant d'assurer les modules SIV du PIA.
Pour le CAI, les entretiens individuels avec les signataires potentiels se font actuellement via Skype.
Une première Journée d'orientation (JO) digitale a eu lieu fin octobre 2020 et l'organisation de la prochaine JO sera bientôt planifiée avec les co-organisateurs.
- Médiation interculturelle : une des priorités pour 2021 sera la médiation interculturelle, l'identification des besoins et des propositions d'améliorations dans ce domaine. Une première analyse des besoins a été lancée avec les offices sociaux.
- Appel à projets PAN 2021 : Deux séances d'information en ligne ont été organisées en novembre 2020. La date limite pour la soumission des demandes de financement de projets est fixée au 6 janvier 2021.
- Conseil National pour Etrangers (CNE) : Le président et le vice-président du CNE ont démissionné ; le président du CNE a dû démissionner pour des raisons de santé. De nouvelles élections auront lieu le 27 janvier 2021 pour désigner le nouveau président et vice-président. Le CNE pourra également être associé aux prochaines réunions du comité interministériel.

5. Temps d'échange avec les représentants de la société civile

La présente réunion est la première avec la présence de représentants de la société civile.

Il est proposé de prévoir dans le futur des réunions thématiques avec diverses présentations dont :

- Une présentation d'un membre du comité sur un sujet ayant trait à l'intégration ;
- Une présentation du Département de l'intégration sur un sujet d'actualité ;
- Et une présentation d'un représentant de la société civile sur un projet d'intégration/priorité en la matière.

Il a été suggéré qu'une présentation de l'étude de l'OCDE serait intéressante pour une future réunion du Comité interministériel. M. Brosius a donné son accord à cette proposition et a annoncé qu'il conviendrait même dans un prochain temps de présenter les résultats de cette étude au grand public.



6. Divers

Il a été retenu que les comptes-rendus des réunions en comité interministériel élargi sont rendus publics sur le site du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

La prochaine réunion est fixée pour mercredi, le 24 février 2021 (par visioconférence sur Webex) de 9h30 à 12h00.

Ordre du jour provisoire de la prochaine réunion :

- Présentation de la première Journée d'orientation (JO) en ligne dans le cadre du Contrat d'accueil et d'intégration (CAI).
- Présentation de l'étude sur le racisme, par le CEFIS et le LISER.

Les représentants ministériels ont été invités à formuler leur proposition de présentations pour la prochaine réunion.

M. Brosius a remercié tous les participants de leur participation et a clôturé la réunion.